

Note d'information à destination des salariés pour accompagner l'envoi du guide des recommandations sanitaires sur chantier et atelier

Date MAJ document : 03/04/20

Objet : Envoi du Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie COVID-19 aux salariés de l'entreprise.

Contenu :

En cette période d'épidémie de COVID-19, la poursuite d'activité du secteur BTP doit être réalisée dans des conditions sanitaires permettant d'assurer votre santé et votre sécurité.

Le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid 19 aux salariés de l'entreprise », ci-joint, publié par l'OPPBTP, fixe les mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour garantir les mesures de prévention et les conditions sanitaires nécessaires aux activités de la construction. Ce guide a été validé par les ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Ville et du Logement, des Solidarités et de la Santé, et du Travail, par les organisations professionnelles du BTP et par la CFDT Bois Construction.

Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance attentivement car vous devrez au quotidien, au sein de l'entreprise, lors de vos déplacements et sur les chantiers qui pourront reprendre, suivre strictement ces recommandations. Vos conditions d'intervention et mesures sanitaires spécifiques vous seront détaillées au moment de la reprise d'activité.